

# La Labellisation des Clubs

# AFT

**Dossier**  
**2019**



# Introduction

Après plusieurs mois de réflexion et d'analyses diverses, nous sommes prêts à vous présenter le nouveau dossier de labellisation. Il sera exclusivement destiné à l'enseignement.

Afin qu'il soit le plus précis possible, nous nous sommes concentrés sur des critères objectifs et vérifiables, tels qu'ils le sont dans le secteur de l'enseignement. De plus, notre association est largement soutenue par la Fédération Wallonie/Bruxelles: il est donc tout à fait logique que nous axions notre politique de labellisation vers ce que celle-ci juge le plus important : la formation à long terme par des enseignants qualifiés.

Vous remarquerez qu'à partir de 2019, la labellisation sera articulée autour de 3 niveaux: le « bronze », le « silver » et le « gold ». Les critères à respecter seront spécifiques à chaque label.

L'accompagnement et le suivi de votre club dans cette démarche de labellisation ainsi que la vérification des éléments que vous nous renseignerez seront accentués.

Quant aux documents justificatifs, ils devront être transmis avant l'analyse des dossiers. L'envoi en temps et en heure de ces éléments facilitera le processus d'octroi des labels.

Outre l'augmentation de la qualité du travail de chacun, cette nouvelle procédure de labellisation et de suivi va également renforcer la collaboration AFT/Clubs.

Signalons que la labellisation AFT sera à nouveau soutenue par BNP Paribas Fortis, partenaire précieux de notre association sportive. Les retours vers les clubs labellisés seront, quant à eux, concentrés sur les avantages sportifs et leur mise en valeur via nos canaux de communication.

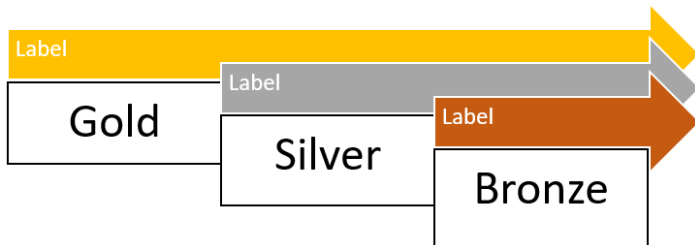
Pour terminer cette introduction, nous rappelons qu'il est impératif que votre club soit en ordre à tous points de vue avec la réglementation (statuts et ROI) de l'AFT pour obtenir sa labellisation.

Bon tennis à toutes et tous !

# Labels

Il existe 3 niveaux de labels différents:

1. Label **BRONZE**
2. Label **SILVER**
3. Label **GOLD**



Pour bénéficier d'un ou plusieurs labels, le club doit respecter obligatoirement les critères fondamentaux fixés par le Conseil d'Administration. Celui-ci se réserve le droit de mettre en place des processus de vérification des renseignements fournis par les clubs.



*Il n'est pas nécessaire de les justifier, l'AFT possède les informations*

## Critères fondamentaux

### 1. Affiliation

- ☉ Toutes les personnes qui utilisent les terrains du club doivent être affiliées à l'AFT : affiliation classique (numéro d'affiliation).
- ☉ Tous les jeunes de 16 ans et moins (année des 16 ans) qui ne pratiquent pas de compétition mais qui suivent des cours ou des stages doivent être affiliés à « 2€ » (affiliation école) ou de manière classique (numéro d'affiliation).

### 2. Infrastructure

- ☉ Le club doit posséder au minimum 2 terrains.
- ☉ Le club doit posséder un club house pour accueillir ses membres.

### 3. Membres

- ☉ Le club doit avoir au minimum 50 affiliés classiques.

#### 4. Administratif

- ☉ Le club doit être en ordre financièrement vis-à-vis de l'AFT.
- ☉ Le club doit respecter et faire respecter les règlements d'ordre intérieur et sportifs de l'AFT.
- ☉ Le club doit respecter les délais imposés en matière de transfert d'informations vers l'AFT.
- ☉ Le club doit organiser au minimum un tournoi officiel et participer aux interclubs « jeunes » et « adultes ».

*Si les critères fondamentaux obligatoires sont respectés, des critères sportifs seront ensuite analysés et valorisés sur base d'une pondération de points.*

## **Critères sportifs**

Ils sont classés par rubrique

1. Les programmes d'encadrement et d'entraînement
2. La qualification du staff
3. La collaboration AFT - Clubs
4. Les performances du club

Chaque rubrique abrite des critères de nature différente (voir tableau page 6).

### Particularité pour un enseignant non-diplômé :

Un enseignant non diplômé aura un certain délai pour se mettre en bonne conformité avec les critères de qualification.

Pour être Animateur, l'enseignant aura 6 mois pour avoir suivi une formation et 1 an pour être certifié/diplômé.

Pour être Initiateur, l'enseignant devra s'inscrire à la formation suivante (cours généraux ADEPS et spécifiques tennis AFT). Il aura ensuite 2 ans pour être certifié/diplômé.

Pour être Educateur, l'enseignant devra s'inscrire à la formation suivante (cours généraux ADEPS et spécifique tennis AFT). Il aura ensuite 2 ans pour être certifié/diplômé.



Un pourcentage sera calculé et le label sera octroyé sur base d'une moyenne obtenue :

- 🔴 Si 50% ou moins = Label refusé
- 🟡 Si 51% à 74% = Délibération
- 🟢 Si 75% et plus = Label Octroyé

Pour obtenir le label « **Bronze** », on prendra en compte uniquement des critères de qualification initiale des enseignants.

Pour obtenir le label « **Silver** », il faudra obligatoirement avoir le label « **Bronze** » et répondre à des critères supplémentaires.

Pour obtenir le label « **Gold** », il faudra obligatoirement avoir le label « **Silver** » et répondre à des critères supplémentaires.

## **Procédure**

***Remplissage et renvoi du dossier pour le 31 décembre 2018 au plus tard***

[Cliquez ici](#)

Résultat de l'analyse des candidatures et communication

Une fois les dossiers analysés par le comité d'analyse mandaté par le Conseil d'Administration de l'AFT, une réponse sera envoyée aux clubs le 1<sup>er</sup> mars 2019 au plus tard.

La plaquette de labellisation sera remise lors de l'Assemblée Générale des Clubs AFT du mois de mars : la présence des lauréats sera obligatoire pour la recevoir.

Durée du Label :

Un label est octroyé sans durée de temps mais il sera revu annuellement. Les nouveaux clubs demandeurs, quant à eux, devront remplir le dossier de manière classique.

Un suivi permanent des clubs labellisés permettra de vérifier les changements au fur et à mesure du temps afin de modifier, si nécessaire, le label octroyé au départ.


# Retours

BRONZE	SILVER	GOLD
Visibilité importante sur le site AFT	Possibilité de bourse pour un projet sportif particulier (Stage pour filles...)	
Visibilité importante sur la page Facebook AFT	Gratuité de la formation continue des enseignants diplômés	
Prêt du matériel Cardio-tennis	Aide à l'organisation de journée « Tennis à l'école »	
Prêt de matériel pour animations de mini-tennis	Bourse pour les entraînements fédéraux	
Proximité avec la Direction Générale (visite dans les clubs) et possibilité d'aide pour l'organisation d'une journée de découverte du tennis	Proximité avec la Direction Sportive (visite dans les clubs et invitation aux différentes réunions et/ou séances d'information) 2 fois minimum / an	Proximité avec la Direction Sportive (visite dans les clubs et invitation aux différentes réunions et/ou séances d'information) 3 fois minimum / an

# Contact

Si vous souhaitez des informations supplémentaires, vous pouvez contacter Le responsable de la labellisation AFT :

 **Paul-Patrick BRABANT :**

 0478/47.21.43

 paul\_patrick.brabant@aftnet.be